PEI 2017 - RETROPLANNING PREVISIONNEL DES OPERATIONS A MENER

	Sa	Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30
Avril										*Transmission des données par les caisses nationales*									*Transmission par les caisses nationales du montant de l'intéressèment aux caisses*					*Notification aux salariés de leur intéressement par les caisses - Remise des bordereaux de versement sur le PEI*						

Commission Nationale de l'Intéressement

	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Lu	Ma	Me
	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31
Mai	*Le salarié remet à son service du personnel son bulletin d'option (épargne ou versement) A défaut les sommes sont épargnés dans le PEI*												*Saisie par les organismes du montant investi par chaque salarié dans les fonds PEI et transmission à Natixis des fichiers sommes que les salariés souhaitent investir*							*Réception par Natixis des flux financiers envoyés par les organismes*							*Contrôle des flux financiers et régularisation par Natixis*			

Date limite de compensation impérative

	Je	Ve	Sa	Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30
Juin	*Envoi par Natixis des relevés d'investissement à chaque salarié ayant investit dans le PEI*																													